

# LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

GRISONS

## Requérants, le bannissement



Au «Minimalzentrum» de Landquart, le canton des Grisons a pris les devants pour mater les requérants délinquants ou «récalcitrants». MRZ

**2-3** Le canton des Grisons se distingue par la dureté de sa politique d'asile. Un centre pour requérants «récalcitrants» et un foyer d'accueil perdu dans la neige ont été créés à Landquart et Valzeina. Reportage.

éditorial  
**RACHAD ARMANIOS**  
UN PETIT  
COIN  
D'ENFER  
DANS LES  
ALPES

**M**i-novembre, *Le Courier* avait révélé un rapport interne de l'administration vaudoise esquissant des pistes pour accroître la précarité des requérants d'asile déboutés afin de les dégoûter d'avoir recours à l'aide d'urgence. Un groupe de travail s'était rendu dans les Grisons pour s'inspirer du dispositif d'asile punitif mis en place par ce canton. Les hauts fonctionnaires envoyés par Philippe Leuba en étaient revenus enthousiastes.

*Le Courier* a aussi fait le voyage jusqu'aux Grisons, un coin de paradis transformé en cul-de-sac et en lieu de bannissement pour les migrants indésirables. Laboratoire des politiques de durcissement de l'asile, ce canton s'est montré pionnier en la matière.

Il y a plus de trois ans, il créait un centre pour requérants d'asile «récalcitrants» ou délinquants, un concept désormais adopté par les Chambres fédérales. Il est trop tôt pour savoir quelle forme la Confédération donnera au dispositif et si le centre de Landquart servira de modèle. Loin d'un bunker sécurisé, celui-là est au contraire laissé sans surveillance ni encadrement. Les barreaux sont remplacés par des mesures déshumanisantes et indignes, dans le but inavoué de voir les «perturbateurs» disparaître dans la nature plutôt que d'engorger les prisons.

Autre lieu, le centre de départ de Flüeli, perché au-dessus du village de Valzeina quelque part dans les montagnes. Sans ressources ni moyens de transport, les requérants y sont parqués dans l'oisiveté et l'isolement, recevant l'aide d'urgence en nature. Une nourriture jugée insuf-

fisante et médiocre par les nombreux villageois qui bravent l'autorité pour leur venir en aide. Rim, une Ethiopienne que notre envoyé spécial a rencontré là-bas, a tenté par deux fois de se suicider. «J'ai essayé d'avoir un permis, j'ai essayé de mourir, mais rien ne vient!» En Suisse depuis plus de dix ans, cette femme a tiré le mauvais numéro: en cinq ans, les Grisons n'ont adressé à Berne que douze demandes de permis humanitaire.

Isoler les requérants, pousser à l'extrême leur «désintégration» sociale par des politiques brutales, rendre leurs conditions de vie les plus dures possibles pour les punir de vouloir rester chez nous: en Suisse, le mouvement visant à créer un «sous-minimum vital» pour être humains de «seconde zone» a été amorcé il y a huit ans avec la création du régime de l'aide d'urgence et de la catégorie des «non-entrée en matière». La porte a alors été ouverte à certaines expérimentations dans des cantons très sévères comme Soleure, Berne ou les Grisons. Ce dernier, par exemple, a longtemps privé d'assurance-maladie les requérants déboutés, avant de revenir en arrière en 2011, sous pression de Berne et de la jurisprudence du Tribunal fédéral. Un UDC, conseiller national grison, a déposé une motion au National pour institutionnaliser le durcissement...

En moins de dix ans, les pires propositions issues des rangs populistes et de cantons très restrictifs sont désormais jugées acceptables, séduisant des cantons, comme Vaud, qui s'étaient distingués par leur ouverture.

Le référendum contre plusieurs durcissements de l'asile, même s'il a abouti confortablement, annonce une bataille très, très difficile.

## leMag

Trop mollo,  
les basses!

**15-16**

**CHANT** • LES VOIX D'HOMMES SONT DEVENUES RARES DANS LES FILIÈRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET AUTRES CHOEURS AMATEURS.



DR

**MUSIQUE** • BIENTÔT EN CONCERT À GENÈVE, LE PIONNIER ÉLECTRO CHRIS WATSON FAÇONNE LES SONS NATURELS. **17**

**LIVRES** • INÉDIT, «LES ÉTRANGERS» DE SÁNDOR MÁRAI JETTE UN REGARD CRU SUR LE PARIS DES ANNÉES FOLLES. **18**

**CINÉMA** • «TOURISTES» AJOUTE UNE TOUCHE BRITISH À LA LONGUE LISTE DES AMANTS CRIMINELS DU GRAND ÉCRAN. **19**

**5** Les finances des **communes vaudoises** virent au rouge, plombées par la facture sociale du canton.

**7** Invité dans un festival de jazz israélien, **Erik Truffaz** rejette l'appel au boycott de la manifestation.

**9** En Inde, le **mouvement des sans-terre** remporte la bataille de la réforme agraire après sa marche de protestation.



# ASILE: LES GRISONS, LABORATOIRE

MICHAËL RODRIGUEZ,  
À LANDQUART ET VALZEINA

Un haut grillage cerne les cinq containers posés sur un terrain en friche, dans une zone artisanale et commerciale de la petite ville grisonne de Landquart. Le portail de métal est ouvert, mais un panneau avertit les visiteurs par définition indésirables: le périmètre est interdit aux personnes non autorisées sous peine d'amende salée et de poursuites judiciaires.

Il ne s'agit pas de protéger un quelconque chantier ni les activités d'un laboratoire secret, mais les expérimentations dissuasives de la politique d'asile grisonne. Nous sommes au «Minimalzentrum» (centre minimal) de la Waldau, à une dizaine de minutes à pied du centre de Landquart. Ces containers logent des requérants d'asile «récalcitrants», dont le comportement dans les foyers ordinaires est jugé perturbateur.

## La patte de l'UDC

Alors que les Chambres fédérales ont décidé l'automne dernier la création urgente de centres pour les requérants d'asile délinquants et récalcitrants, le canton des Grisons a pris les devants il y a plus de trois ans. Principal artisan de ce système: Heinz Brand, alors chef du Service cantonal de la migration et actuel conseiller national UDC.

Minimal, le centre de la Waldau l'est à bien des égards. Ses «hôtes» sont privés de l'aide sociale usuelle et reçoivent une aide d'urgence de quelque 7 francs par jour. Ils dorment à six dans des containers de 12 mètres carrés. Sans encadrement social ni surveillance: à la Waldau, il n'y a pas de personnel permanent. Le chef du «centre de départ» de Valzeina, situé à quelque dix kilomètres de là, dans la montagne (lire en page 3), descend généralement une fois par jour à Landquart pour y amener l'aide d'urgence en espèces. C'est lui aussi qui décide si un requérant d'asile a besoin de soins médicaux.

Le règlement du centre oblige les requérants à être présents tous les jours de 16h30 à 18h, moment de l'arrivée du chef, faute de quoi ils ne recevront pas leur pécule de survie. Ils se font à manger eux-mêmes, dans un container séparé servant de cuisine et de salle à manger. Une autre baraque abrite des toilettes et une douche. Depuis qu'un résident a mis le feu au centre, les autorités l'ont équipé d'un extincteur.

**REQUÉRANTS** • *Anticipant les durcissements de la loi, le canton des Grisons a créé il y a plusieurs années déjà un centre pour les requérants dits récalcitrants. Les déboutés sont placés quant à eux dans un foyer à 1300 mètres d'altitude et ne reçoivent pas un sou. Une expérience du bannissement qui se prolonge parfois plusieurs années. Reportage.*



À Landquart, les requérants dits «récalcitrants» dorment à six dans des containers de 12 mètres carrés. KEYSTONE

Les visites sont dans tous les cas interdites à la Waldau – sauf bien sûr celles de la police et des employés du Service de la migration, qui peuvent procéder en tout temps à un contrôle des chambres. Mais le paradoxe, c'est que ce dispositif sécuritaire ne protège guère les requérants d'asile. Les portes des containers ne ferment pas – pas même de l'intérieur –, de sorte que d'éventuels voleurs ou agresseurs pourraient entrer à la Waldau comme dans un moulin. Les autorités canton-

nales justifient cette pratique par la nécessité d'éviter des luttes de pouvoir entre les hôtes du centre.

## Fréquents incidents

«Mettre ensemble dans un container des gens qui posent problème, sans encadrement, ce n'est pas un concept», tranche Guido Stirnimann. Cet agriculteur est l'une des chevilles ouvrières de l'association d'aide aux requérants d'asile Miteinander Valzeina (littéralement, «les uns avec les autres à

Valzeina»). De fait, les incidents ne sont pas rares à la Waldau. «Un jour, un nouveau est arrivé ici et je lui ai expliqué que, s'il cuisinait, il devait laver son assiette», relate Jim\*, un Nigérian rencontré en décembre dernier. «Il s'est mis à crier et à me frapper. J'ai appelé la police et il a été transféré ailleurs.»

Parfois, les conséquences sont plus graves. «Un Algérien avec de gros problèmes psychiques a été envoyé à la Waldau, se souvient Guido Stirnimann. Il a agressé deux

Somaliens jusqu'à mettre leur vie en danger. Mais il a pu revenir à la Waldau, où il s'est à nouveau retrouvé avec un Somalien. Il n'a même pas été placé en détention préventive ni jugé! Les autorités disent que le déroulement des faits n'est pas suffisamment bien établi...»

Le canton chercherait en fait à pousser les perturbateurs dans les zones grises du système. «La prison coûte trop cher, alors les autorités préfèrent qu'ils disparaissent dans la nature», avance Guido Stirnimann.

## UN MODÈLE CONVOITÉ PAR LE CANTON DE VAUD

Le canton des Grisons fait des émules. Un groupe de travail de l'administration vaudoise s'est rendu récemment à Landquart et à Valzeina dans le cadre d'un projet de durcissement de l'aide d'urgence (notre édition du 19 novembre). Les hauts fonctionnaires sont rentrés très enthousiastes de leur balade sur les hauteurs de Valzeina. Dans leur rapport, ils notent qu'un tel foyer pour requérants déboutés «pourrait être reproduit dans le canton de Vaud, en particulier dans les contreforts du Jura». Pour l'heure, c'est la Confédération qui projette d'héberger une centaine de requérants d'asile en attente d'une décision à la caserne des Rochats (VD), à 1160 mètres d'altitude et à 6 kilomètres du village le plus proche. L'engouement des autorités pour les camps d'altitude n'est pas nouveau. En 2004, le canton de Berne a lancé le mouvement en ouvrant un centre d'aide d'urgence en pleine montagne, d'abord au col du Jaun puis à Stafelalp. Le groupe de travail vaudois se montre en revanche dubitatif sur le centre pour récalcitrants de Landquart. Le «risque politique» est important, et l'emplacement «sans doute difficile à trouver», notent les hauts fonctionnaires, appelant de leurs vœux une étude approfondie. La solution viendra peut-être de Berne. L'automne dernier, le parlement fédéral s'est prononcé pour la création de centres spéciaux réservés aux délinquants et aux récalcitrants. On ne sait pas à ce stade si la Confédération compte s'inspirer du modèle grison. MRZ

Le militant rapporte que le canton aurait même payé des billets de train jusqu'à la frontière, voire jusqu'à Milan, pour se débarrasser de certains requérants déboutés. «Jusqu'à Milan, je ne crois pas», rétorque Georg Carl, responsable du secteur asile au Service cantonal de la migration. «Il nous arrive de donner des cartes journalistiques – la Confédération le fait aussi – mais seulement lorsque la personne peut entrer légalement dans un pays voisin.»

\*Prénom d'emprunt

## «Je suis venu pour avoir une vie normale»

Lors de notre passage à la Waldau, quatre hommes y résidaient, tous accusés d'avoir perturbé la vie d'un centre de transit (foyer pour requérants d'asile en procédure). Jim\* nie énergiquement avoir porté la main sur un directeur de foyer qui lui reprochait sa consommation excessive d'alcool. Sans se fier aveuglément à de telles dénégations, Guido Stirnimann note cependant que les critères motivant un placement au centre minimal sont parfois arbitraires. «Il y a eu un temps beaucoup de Somaliens à la Waldau, relate-t-il. On a fini par comprendre pourquoi: le chef d'un centre de transit a un problème avec

les Somaliens, alors il les envoie souvent là-bas.»

C'est dans ce même centre que Jim résidait. Et malgré le caractère punitif de son séjour à la Waldau, il préfère encore ce régime. «Dans le centre de transit, la police fait tout le temps des descentes, il y a tous les jours des embrouilles.» Trop de gens d'origines très différentes au même endroit, et un directeur «raciste», assure-t-il.

Milad\*, au contraire, n'attend que de pouvoir enfin quitter la Waldau. Assis à la table de la cuisine, cet Afghan au sourire triste feuillette machinale-

ment un horaire de train pendant que cuisinait le repas qu'il a préparé pour lui et ses compagnons. S'il pouvait choisir sa destination, il n'hésiterait pas: Schluen, un village situé à une heure de transports publics. C'est là-bas que résident, dans un foyer réservé aux familles, sa femme et ses deux enfants, âgés de 8 et 6 ans.

Milad en a été exclu pour un mois – pour une histoire de bagarre. Il dit avoir été menacé quotidiennement par un autre requérant, sans que la direction du centre n'intervienne. Jusqu'au clash. «Il ne sait ni l'allemand ni l'anglais, il n'a donc pas pu exposer sa version des faits, explique

Jim. Il n'arrête pas de parler de ses enfants.» Mais avec 7 francs par jour pour ses besoins vitaux, Milad ne pourra pas s'offrir le luxe d'une visite à Schluen: le trajet coûte 50 francs aller-retour.

Mohammed\* et lui, tous deux afghans, ont déposé une demande d'asile en Suisse il y a un an. Ils disent n'avoir eu depuis lors qu'un seul entretien à l'Office fédéral des migrations (ODM). «Je suis venu pour sauver ma peau et pour avoir une vie normale, mais après un an je n'ai ni travail, ni cours de langue, témoigne Mohammed. Je ne veux pas d'aide sociale, je

ne veux pas de votre argent: je veux aller à l'école et travailler.»

Jim, quant à lui, a quitté l'Italie pour la Suisse il y a quatre mois, avec l'espoir de recevoir des soins. Opéré de la jambe il y a plus de trois ans en Italie, le Nigérian devait retourner à l'hôpital pour se faire enlever les fers. «Mais là-bas, ils me demandent 7000 euros pour le faire, parce que je n'ai pas de papiers.» Jim ne sait pas s'il pourra être soigné en Suisse. «En attendant, je vis comme un prisonnier. Je ne fais que me lever, manger, boire pour ne pas penser, me coucher et ainsi de suite.»

MRZ

\*Prénoms d'emprunt



# TOIRE DE LA DÉSINTÉGRATION

## Les «disparus» de la statistique

Les vexations infligées aux requérants déboutés ont pour but affiché de les avoir à l'usure. De les pousser à quitter la Suisse – ou du moins à sortir des structures et des statistiques de l'asile. En 2011, le canton des Grisons a recensé 59 départs «volontaires», 158 expulsions et pas moins de 128 «disparitions». Ce dernier chiffre inquiète-t-il les autorités cantonales? «Si on n'entend plus parler de ces gens, ce n'est pas un problème, estime Georg Carl. En revanche, s'ils réapparaissent, tout est à recommencer.»

Depuis un an environ, les militants de l'association Miteinander Valzeina constatent que la population du Flüeli diminue. D'une trentaine de personnes, elle est passée à sept en moyenne, selon Guido Stirnimann. Le rythme accru des expulsions pourrait jouer un rôle dans cette tendance. Georg Carl y voit aussi un effet du nouveau système fédéral de traitement des demandes d'asile. Berne met la priorité sur les dossiers dont les chances de succès semblent les plus faibles. Nombre de requérants d'asile ne sont ainsi plus répartis dans les cantons mais directement renvoyés, notamment par la voie du système Dublin.

En Suisse depuis quatre mois seulement, Ibrahim et Sumea ont tout de même atterri à Valzeina. Avec leur fille Vlera, âgée d'un an et demi, et un deuxième enfant pour bientôt, ce couple de Kosovars âgés de tout juste 20 ans est arrivé à la mi-décembre au Flüeli. Leur demande d'asile a déjà été refusée deux fois, en vertu de la nouvelle procédure accélérée touchant les personnes d'ex-Yougoslavie. «Nous avons quitté le Kosovo à cause des tensions entre Serbes et Kosovars à Mitrovica», raconte Ibrahim. L'automne dernier, des heurts ont éclaté entre les deux communautés qui se partagent la ville. Selon son récit, le jeune couple n'avait pas de véritable logement et vivait dans une baraque, les parents d'Ibrahim étant morts pendant la guerre.

Ibrahim montre l'épaisseur de la couche de neige qui, en ce mois de décembre à Valzeina, atteint 80 centimètres. «Ici, c'est la catastrophe», lance-t-il dans un rire. Mais le jeune homme ne veut pas entendre parler de retour. «Nous allons tout faire pour rester. Plutôt mourir que rentrer.»



MRZ Guido Stirnimann (à gauche), agriculteur à Valzeina, aux côtés d'une famille kosovare arrivée récemment au centre. MRZ

## Solidarité villageoise

Lorsque le petit village de Valzeina apprend par les médias, en décembre 2006, que le canton s'apprête à ouvrir un foyer pour requérants d'asile au Flüeli, c'est le choc. Les habitants se mobilisent pour tenter d'empêcher ce projet, et la commune nomme un groupe de travail chargé du dossier. «Dans ce groupe de travail, il y avait deux camps, se souvient Guido Stirnimann: ceux qui ne voulaient tout simplement pas de requérants d'asile, et ceux qui trouvaient inhumain de les isoler au Flüeli.» Les seconds fondent, en décembre 2007, l'association Miteinander Valzeina, dans l'idée de travailler «les uns avec les autres» plutôt que les uns contre les autres.

Cinq ans plus tard, l'association est toujours active. Elle organise régulièrement des rencontres autour d'une soupe ou d'un café et des projections de films à l'école du village, offre aux requérants d'asile de quoi améliorer un peu leur maigre ordinaire: vêtements, nourriture, cartes de téléphone, etc. Elle les aide aussi à avoir accès à un conseil juridique. En 2011, Miteinander Valzeina a reçu le prix Paul Grüninger, qui récompense «des actes humanitaires exceptionnels, de courage particulier et d'absence remarquable de préjugés». L'association envisage d'utiliser une partie de l'argent du prix pour tenter de contrer, par le biais d'un avocat, la pratique douteuse du canton en matière de cas de rigueur (lire ci-contre).

## A 1300 mètres d'altitude et au fond du trou

Pour des vacances au calme, le lieu semble idyllique. Perché à 1300 mètres d'altitude, le Flüeli surplombe le minuscule village de Valzeina et ses quelque 140 habitants. Mais depuis six ans, cette bâtisse de deux étages n'accueille plus de colonies de vacances. Elle sert aujourd'hui de «centre de départ» pour les requérants d'asile déboutés. Un bannissement bien plus qu'une villégiature.

Rim en sait quelque chose. Cette Ethiopienne, qui relate avoir fui son pays après l'assassinat de son mari, vit depuis trois ans au Flüeli. Au régime de zéro franc par jour. Dans les Grisons, les requérants d'asile déboutés ne reçoivent l'aide d'urgence qu'en nature: des rations de nourriture et quelques articles d'hygiène de première nécessité. Pas de carte de téléphone ni de billets de transports publics.

### «J'ai essayé de mourir»

«Tout ce que je peux faire ici, c'est parler seule, me promener seule, pleurer seule – parce que je n'aime pas me lamenter devant les autres», explique-t-elle. C'est donc dans un large sourire, avec la politesse du désespoir, que Rim confie avoir tenté par deux fois de mettre fin à ses jours: «J'ai essayé d'avoir un permis, j'ai essayé de mourir, mais rien ne vient!»

Dans un canton plus généreux, il y a sans doute longtemps que Rim aurait obtenu un permis humanitaire. Elle vit en Suisse depuis onze ans et ne peut pas être renvoyée de force en Ethiopie, faute d'accord de réadmission avec ce pays. Mais les Grisons ont fixé des critères qui

rendent la régularisation des déboutés presque impossible.

Pour pouvoir prétendre à un permis pour cas de rigueur, ils doivent avoir travaillé 70% du temps passé en Suisse, ou trois ans sans interruption au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée. Une exigence qui ne figure pas dans la base légale fédérale et qui s'avère difficile à remplir, sachant que les déboutés n'ont pas le droit de travailler.

«Nous sommes très réticents à entrer en matière sur un cas de rigueur lorsqu'il s'agit d'une personne qui a été définitivement déboutée», confirme Georg Carl, responsable du secteur asile et exécution au Service cantonal de la migration. Pour autant, la pratique grisonne ne serait pas contraire à la loi fédérale. «Dans le calcul de la durée d'exercice d'une activité lucrative, nous ne comptons pas la période où la personne avait l'interdiction de travailler», assure-t-il.

### Permis au compte-goutte

Reste que les régularisations sont rares. Entre 2007 et 2012, les autorités grisonnes ont transmis douze cas de rigueur pour approbation à la Confédération, qui en a accepté onze. Les déboutés n'ont pas de voie de recours contre un refus du canton, et se retrouvent ainsi dans une impasse.

Cette pratique s'inscrit dans un dispositif global de dissuasion. Lorsque les requérants sont envoyés au «centre de départ», ils reçoivent un billet de transports publics pour Valzeina. Là, il leur faudra marcher une vingtaine de minutes jusqu'au Flüeli. «Parfois il y a du

brouillard, de la glace, et ils se croient perdus. Certains redescendent avant d'être arrivés à destination. Il y en a qui ont passé la nuit dans les toilettes de l'école du village», relate Guido Stirnimann, cofondateur de l'association Miteinander Valzeina. «Depuis le début, Flüeli Valzeina a mauvaise réputation. Le directeur ne parle que de retour. Chaque fois que quelqu'un a un problème de santé, il lui dit qu'il n'a qu'à rentrer, qu'il aura une aide au retour pour se faire soigner.»

Jusqu'à récemment, les déboutés n'avaient d'ailleurs pas de couverture d'assurance-maladie. Le canton a changé sa pratique en 2011, pour se mettre en conformité avec les injonctions de la justice et du Conseil fédéral. Mais Heinz Brand a contre-attaqué en déposant en septembre dernier, au nom du groupe UDC, une motion au Conseil national pour ancrer dans la loi la possibilité de ne pas assurer les personnes à l'aide d'urgence, afin notamment de «décourager les médecins de soigner des clandestins».

Deux fois par semaine, les hôtes du Flüeli reçoivent un sachet contenant de la nourriture à cuisiner soi-même. «Quand nous avons vu en quoi consistent ces rations, nous avons été horrifiés, témoigne Guido Stirnimann. Il nous semblait qu'il y avait beaucoup trop peu, et que c'était toujours la même chose. Mais le canton affirme que l'alimentation a été vérifiée par une diététicienne.» Au Flüeli, tout est mis en place pour que les requérants déboutés aient le moins de contacts sociaux possibles.

Comme au centre minimal de la Waldau, le périmètre est interdit. Les visites ne sont possibles que sur demande préalable et dans une salle située à l'entrée du bâtiment.

### En ville à pied

Sans argent, difficile d'aller en ville. Les requérants doivent marcher une dizaine de kilomètres s'ils veulent se rendre à Landquart. En hiver, la route est parfois fermée en raison du risque d'avalanches. A cela s'ajoute que la liberté de mouvement des exilés de Valzeina est limitée. Deux fois par jour, à 10h et à 22h, ils doivent signer un registre pour attester de leur présence au Flüeli. A défaut, ils sont envoyés au Service de la migration, à Coire. Mais ils ne reçoivent pas de titre de transport pour y aller, et doivent donc parcourir les quelque 25 kilomètres par leurs propres moyens. A pied? «Non, assure Georg Carl. Ils reçoivent toujours un peu d'argent d'une manière ou d'une autre. Il y en a même qui prennent le taxi. Ils sont créatifs!» Une fois à Coire, ils recevront un ticket pour Valzeina, ou pour le centre minimal de Landquart si leur comportement le nécessite.

Certains requérants déboutés sont en outre frappés d'une assignation à périmètre. «Beaucoup n'ont pas le droit de sortir de la commune de Grösch [dont Valzeina fait partie] uniquement parce qu'ils refusent de quitter la Suisse», s'étonne Guido Stirnimann. Un hôte du Flüeli aurait pour sa part l'interdiction d'aller à Coire pour un vol commis dans un supermarché il y a six ans... MRZ

L'histoire de Miteinander Valzeina est loin d'être un long fleuve tranquille. L'association a été, surtout à ses débuts, très mal vue des autorités grisonnes, qui lui reprochaient d'entraver leur système de dissuasion. A plusieurs reprises, elle a été menacée d'une plainte pour incitation au séjour illégal, un délit puni d'un an de prison, voire de cinq ans s'il est commis dans le cadre d'une association fondée dans ce but. Récemment, Guido Stirnimann s'est vu reprocher d'héberger chez lui une Erythréenne. «Cette femme avait tenté de se suicider et a suivi un traitement psychiatrique. Pour nous, il était impossible qu'elle retourne au Flüeli donc nous l'avons hébergée. Le canton nous a menacés d'une plainte. Nous avons répondu: 'très bien, allez-y, comme cela nous juge tranchera!'». Les autorités ont finalement renoncé à toute poursuite lorsque le renvoi de l'Erythréenne a été suspendu par Berne. Début décembre, cette femme et son mari ont obtenu une admission provisoire.

L'association compte actuellement 50 membres, dont une dizaine de familles de Valzeina. Une réussite, quand on sait que la région, le Prättigau, est un bastion de l'UDC. «Les partisans de l'UDC au village se sont toujours comportés avec une certaine retenue, note Guido Stirnimann. Mais petit à petit, j'ai l'impression que le climat se détériore.» MRZ